

BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention

Mis à jour le 28 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Le BTS maintenance des matériels de construction et de manutention est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat général ou technologique ou d'un bac pro du domaine en très grande majorité.

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BTS MAINTENANCE DES MATÉRIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION.

En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de

Objectifs professionnels

Le titulaire de ce BTS sera capable d'effectuer un diagnostic complet, de conduire une intervention, d'assurer la relation avec un client ou partenaire commercial, de participer à l'organisation des activités du service. Ces activités mobiliseront les compétences suivantes acquises par le titulaire : des compétences techniques en maintenance, des compétences en organisation et en gestion de son activité, des compétences en informatique et en communication.

Contenu

Activités professionnelles : Effectuer un diagnostic, Conduire une intervention, Assurer la relation avec un tiers y compris en langue anglaise, Participer au fonctionnement du service.

Connaissances générales et techniques associées : Culture générale et expression, Langue vivante anglais, Mathématiques, Physique-Chimie, Étude du matériel, Étude des équipements et de ses constituants, Maintenance, Économie et gestion appliquée, Environnement professionnel.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention

certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

U1 : Culture générale et expression
U2 : Langue vivante anglais
U31 : Mathématiques
U32 : Physique-Chimie
U4 : Analyse d'un dysfonctionnement
U51 : Réalisation d'un diagnostic
U52 : Organisation et réalisation d'une intervention
U6 : Contribution au fonctionnement d'un service
Unité facultative : Langue vivante 2

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP38577](#)
- Code diplôme : 32025218

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minimas réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire pourra s'insérer dans des entreprises de taille variable : concessions et entreprises de distribution et de maintenance des matériels, constructeurs de matériels, entreprises de location de matériels, entreprises de services (intervenants spécialisés, sociétés de contrôle...), services d'entretien des entreprises et des collectivités territoriales utilisatrices de ces matériels. Il ou elle pourra être : technicien itinérant d'atelier, technicien, diagnostic et maintenance, conseiller technique, chef d'équipe, conseiller «hot line» technique, inspecteur des pièces.

Poursuite d'études : Possibilité de poursuivre en licence professionnelle (notamment les spécialités techniques ou technologies avancées de maintenance) ou en classe préparatoire technologie industrielle (ATS) pour intégrer une école d'ingénieur.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr

BTS Maintenance des matériels de construction et de manutention

- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51
Aube et Haute-Marne : 06 17 83 54 69
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031
- Numéro d'activité : 21 51 P003 751
- Date d'obtention : 11/03/2003